



FACE À UN GOUVERNEMENT AFFAIBLI, AUTORITAIRE AVEC LE 49.3

TOUTES ET TOUS EN GRÈVE LE MARDI 31 MARS POUR LA PRÉSERVATION DES RETRAITES ET POUR LE RETRAIT DU PROJET DE LOI MACRON

Depuis plus de trois mois, la réforme des retraites dite universelle de Macron fait face à une contestation très majoritaire dans le pays que ce soit dans la population qui la rejette à plus de 60 %, chez les salarié-e-s et dans la jeunesse dont la majorité des syndicats réunis dans une intersyndicale large (CFE-CGC, CGT, FO, FSU, Solidaires, UNEF, UNL et MNL) en exige le retrait.

La contestation, en plus d'être majoritaire, est extrêmement déterminée qui s'est exprimée dans de puissantes grèves et manifestations. Avec la RATP et la SNCF, ce sont l'Éducation, l'Énergie, la Culture, les ports, la chimie, la Sécurité sociale, la Santé, les personnels municipaux, la justice...

Tous les secteurs les uns après les autres sont entrés dans le combat contre un projet porteur d'une régression sociale historique.

Devons nous rappeler que :

- **La retraite universelle existe déjà** : c'est celle que nous avons créée en 1945 et qui ne cesse d'être attaquée par celles et ceux qui, pratiquement depuis sa création, veulent sa destruction.
- **La retraite à points**, c'est entre 15 % et 30 % de pensions en moins du fait d'un salaire de référence pris sur l'intégralité de la carrière, ne neutralisant plus les « mauvaises » années.
- **La retraite à points**, c'est, du fait de ce calcul sur l'ensemble de la carrière, **une catastrophe pour les jeunes** confrontés à la précarité et aux petits boulots à l'entrée dans la vie active **et, contrairement à ce qu'affirme le gouvernement, pour les femmes** plus souvent exposées aux carrières hachées (maternité, temps partiels, congés parentaux...)

- **La retraite Macron**, ne concerne pas que les régimes spéciaux, le plus souvent créés pour compenser des contraintes ou des sujétions spécifiques, qui ne représentent que 3 % des retraités. Elle s'appliquera à tous les salarié-e-s, du public comme du privé.
- **La retraite Macron**, c'est le recul de l'âge de la retraite à 65 voire 67 ans pour la génération 1990

Le gouvernement a concédé quelques reculs, mais c'est la logique même du projet de loi que combattons. Ce projet doit être retiré !

Nous revendiquons le maintien et l'amélioration du système actuel, notamment le retour à une retraite décente à 60 ans à taux plein. Et il n'y a pas de problèmes de financement, juste une question de choix dans la répartition des richesses : les dividendes versés aux actionnaires ont, en 2019, connu une augmentation historique : 60 milliards rien que pour les 40 plus grosses entreprises de France. Or les retraites représentent aujourd'hui 260 milliards c'est-à-dire 14 % de la richesse nationale (PIB, 2100 milliards d'euros). **Il suffirait d'accorder 1 point de PIB en plus aux retraites pour permettre de revenir à la retraite à 60 ans.**

Au lieu de cela, le projet actuel prévoit de limiter le montant global des retraites à 13 % du PIB! C'est d'ailleurs la finalité première de ce projet de retraite universelle : baisser le montant global des retraites.

Ce gouvernement est fragilisé : il est confronté à un puissant mouvement social, retoqué par le Conseil d'État, miné dans sa propre majorité, obligé de recourir au 49.3 (article qui permet l'adoption d'une loi sans vote). Nous pouvons le faire céder. Pour cela, nous devons continuer de rejeter avec force cette réforme, et réaffirmer notre attachement au système actuel des retraites en exigeant son amélioration, en refusant sa destruction !

Nos organisations CFE-CGC, CFTC, CGT, FO, FSU, Solidaires, CNT, UNEF et UNL, réunies dans une intersyndicale large, majoritaire et déterminée,

avec le groupe de gilets jaunes « Cité jaune Angers » appellent au

RETRAIT DU PROJET DE LOI SUR LES RETRAITES ET A UNE

**JOURNÉE NATIONALE D'ACTIONS
ET DE GRÈVE CONTRE LA LOI MACRON
PARTOUT EN FRANCE ET DANS TOUS LES SECTEURS**

MARDI 31 MARS

À ANGERS : MANIFESTATION A 10 h 30 PLACE LECLERC